

# BULLETIN D'ADHÉSION 2024



Demande d'adhésion au Comité 21, pour bénéficier des activités proposées par <sup>(1)</sup> :

- Son établissement National
- Son établissement "Grand Ouest"
- Ses deux établissements

Pour un montant annuel <sup>(2)</sup> (€ HT) : .....

<sup>(1)</sup> Afin de connaître les activités des différents établissements, [cliquez sur ce lien](#)

<sup>(2)</sup> Pour connaître le tarif de votre adhésion annuelle, reportez-vous aux barèmes page suivante. Les cotisations sont renouvelées tacitement chaque année sauf dénonciation au plus tard le 31 janvier, faite par lettre recommandée avec accusé de réception à l'intention du président ou de la direction du Comité 21. Au-delà du 31 janvier, la cotisation doit être versée pour l'année en cours. Pour les organismes soumis à l'impôt sur les sociétés, la cotisation est déductible de leur résultat imposable, l'économie d'impôt s'établissant à un tiers du montant de la cotisation.

Organisme : .....

Statut juridique : .....

Nom et prénom du représentant légal : .....

Fonction : .....

Adresse du siège : .....

SIRET : ..... Numéro TVA intracommunautaire : .....

Site internet : .....

  

Nom et prénom du contact privilégié : .....

Fonction : .....

E-mail : .....

En adhérant au Comité 21, l'organisation s'engage à respecter les termes et engagements de la [Charte du Comité 21](#), de ses [statuts](#) et du [règlement intérieur](#).

Je soussigné.e, .....  
en qualité de.....

Je renseigne le formulaire « contacts », disponible [ici](#) et le transmets à tous les élus et collaborateurs de mon organisation, afin qu'ils puissent accéder aux communications du Comité 21.

Date :

Signature /cachet  
(précédé de « lu et approuvé »):

# BARÈME DES COTISATIONS (EN FONCTION DU STATUT JURIDIQUE)

>> **Entreprises, Sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, établissements publics (EPIC, EPCA)**

<b>Progression (en euros)</b>	<b>Offre « établissement » (national ou grand ouest)</b>	<b>Offre « groupe » (national et grand ouest)</b>
CA, bilan ou budget < 100 000	100€ HT	150€ HT
100 000 < CA, bilan ou budget < 500 000	350€ HT	500€ HT
500 000 < CA, bilan ou budget < 1 million	500€ HT	750€ HT
1 million < CA, bilan ou budget < 5 millions	1 000€ HT	1 250€ HT
5 millions < CA, bilan ou budget < 25 millions	1 500€ HT	2 000€ HT
25 millions < CA, bilan ou budget < 100 millions	3 500€ HT	5 000€ HT
100 millions < CA, bilan ou budget < 500 millions	4 500€ HT	7 000€ HT
CA, bilan ou budget > 500 millions	7 000€ HT	11 000€ HT
Directions régionales d'une entreprise	1 000€ HT	1 500€ HT
Chambres consulaires	850€ HT	1 000€ HT
Fédérations professionnelles	1 000€ HT	2 000€ HT
Organisations syndicales	100€ HT	150€ HT

>> **Conseils régionaux, conseils départementaux, EPCI, Communes**

<b>Progression (en euros)</b>	<b>Offre « établissement » (national ou grand ouest)</b>	<b>Offre « groupe » (national et grand ouest)</b>
Budget < 5 millions	250€ HT	500€ HT
5 millions < Budget < 10 millions	500€ HT	750€ HT
10 millions < budget < 50 millions	850€ HT	1 500€ HT
50 millions < Budget < 150 millions	1 250€ HT	2 000€ HT
150 millions < Budget < 450 millions	2 000€ HT	3 000€ HT
450 millions < Budget < 1 000 millions	2 500€ HT	4 000€ HT
1 000 millions < Budget < 1 500 millions	3 000€ HT	5 000€ HT
1 500 millions < Budget < 2 500 millions	4 500€ HT	7 500€ HT
Budget > 2 500 millions	6 500€ HT	10 000€ HT

## &gt;&gt; Associations et fondations

Progression (en euros)	Offre « établissement »	Offre « groupe »
	(national ou grand ouest)	(national et grand ouest)
Budget < 1 million	100€ HT	150€ HT
1 million < Budget < 5 millions	200€ HT	350€ HT
Budget > 5 millions	350€ HT	500€ HT

## &gt;&gt; Établissements d'enseignement, de formation, et de recherche

Tout type d'établissements	Offre « établissement »	Offre « groupe »
	(national ou grand ouest)	(national et grand ouest)
	850€ HT	1500€ HT